

Après avoir rencontré les représentants des salariés de l'entreprise Tenneco située à Orléans La Source, Jean-Pierre Sueur est intervenu auprès de Roland Lescure, ministre de l'Industrie, d'Olivier Dussopt, ministre du Travail, et de Régine Engström, préfète de la Région Centre Val de Loire et du Loiret.

Au ministre de l'Industrie, il a fait valoir que les activités de cette entreprise dont la mise à l'arrêt est annoncée, seraient délocalisées en République tchèque et en Thaïlande, ce qui est contraire aux objectifs de relocalisation constamment réaffirmés par le Gouvernement. Il lui a demandé que ses services interviennent auprès de l'entreprise pour éviter ces délocalisations.

Au ministre du Travail, il a fait valoir qu'une entreprise du même groupe située à Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret) employait une vingtaine d'intérimaires de manière continue. Ce qui rendrait possible le reclassement dans cette usine de salariés de La Source. Par ailleurs, il a insisté auprès de lui sur le fait que les représentants des salariés considéraient que les conditions financières de départ annoncées par la direction de l'entreprise étaient notoirement insuffisantes eu égard à l'ancienneté de nombre de salariés au sein de l'entreprise. Ils craignent que si ces conditions persistaient, cela dissuade des salariés de s'engager dans le plan de reclassement proposé. Il a souhaité auprès de lui que ses services œuvrent afin que les remarques des représentants des salariés soient prises en compte.